



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

compensation financière entre régimes

Question écrite n° 10088

Texte de la question

M. Gilbert Gantier demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de bien vouloir l'éclairer sur l'importance et la répartition des transferts de compensation intervenus au cours des dernières années entre les régimes de sécurité sociale. Le dernier rapport de la Commission des comptes de la sécurité sociale fait état d'un flux financier global de 87,8 MF « environ » pour l'exercice 1995. Il souhaiterait savoir si le ministère de l'emploi et de la solidarité est en mesure de présenter un tableau donnant la répartition de ce montant de 87,8 MF entre les organismes concernés pour l'exercice considéré et d'indiquer les montants cumulés des transferts dont les mêmes organismes ont pu bénéficier au cours des dernières années pour lesquelles les comptes ont été définitivement arrêtés.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Gantier](#)

Circonscription : Paris (15^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10088

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 1998, page 789